

# 2019

## Message sur l'armée



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de la défense,  
de la protection de la population et des sports DDPS



# Message sur l'armée 2019

Dans le message sur l'armée 2019, le Conseil fédéral propose aux Chambres fédérales d'adopter trois crédits d'ensemble d'un montant d'environ 2 milliards de francs, comprenant un programme d'armement, des crédits-cadres pour le matériel de l'armée et un programme immobilier du DDPS. Il soumet également au Parlement une modification de la loi sur l'armée.

## **Exploration en terrain bâti et de nuit**

Le Conseil fédéral souhaite améliorer les moyens d'exploration et moderniser la logistique. Les moyens d'exploration sont envisagés en réaction à l'évolution des conflits, qui se déroulent de plus en plus au milieu de la population civile, au cœur de zones toujours plus densément bâties. Pour protéger les gens et les infrastructures dans ces zones, l'armée a besoin d'informations fiables et précises sur la situation. De plus, elle doit aussi être en mesure d'accomplir ses tâches de nuit et en cas de mauvaise visibilité. L'équipement actuel présente des lacunes dans ces domaines.

Par conséquent, le Conseil fédéral propose de compléter par de nouvelles acquisitions les stocks d'intensificateurs de lumière résiduelle, d'appareils à image thermique et de dispositifs de visée laser (213 millions de francs). Cet équipement permettra de rechercher davantage d'informations en terrain bâti et de nuit ainsi que de saisir des cibles avec plus de précision. Le Conseil fédéral prévoit en outre de doter l'armée d'un système d'exploration tactique (380 millions de francs) qui lui permettra de traiter et de transmettre les informations avec davantage d'efficacité et de rechercher aussi en terrain découvert des informations depuis un véhicule protégé. Ensuite, le Conseil fédéral entend remplacer le mortier 8,1 cm actuel, en service depuis plus de quarante ans (118 millions de francs). Ce remplacement s'inscrit aussi dans l'évolution des conflits. Un mortier moderne est plus rapide et plus précis à l'engagement et permet ainsi de limiter les dommages collatéraux en zones bâties.

## **Modernisation de la logistique**

Dans le message sur l'armée 2019, le Conseil fédéral accorde aussi une place prépondérante à la logistique qu'il souhaite moderniser. À cet effet, il propose en particulier de renforcer l'infrastructure logistique en misant sur l'efficacité en termes de gestion des conteneurs. Outre la rénovation et l'aménagement du site de Rothenburg, il prévoit ainsi d'y mettre en place un terminal pouvant accueillir 600 conteneurs (75 millions de francs). Le remplacement de vieux camions est elle aussi prévue (150 millions de francs).

Le programme immobilier du DDPS propose par ailleurs de mettre en œuvre la première étape de développement de la place d'armes de Thoune (84 millions de francs). L'objectif est d'y centraliser les écoles de maintenance, afin de fermer ultérieurement la place d'armes de Lyss. À Payerne, il est prévu de remplacer deux vieilles halles (85 millions de francs) qui ont grandement besoin d'être rénovées et qui ne répondent plus aux exigences techniques. Enfin, le Conseil fédéral soumet au Parlement, avec le programme immobilier du DDPS, un crédit-cadre pour des aménagements supplémentaires et diverses mesures de maintien de la valeur (170 millions de francs).

### **Renouvellement du matériel de l'armée**

Comme les années précédentes, le Conseil fédéral propose dans le message sur l'armée les crédits-cadres pour le matériel de l'armée. L'équipement personnel des militaires ou le matériel pour l'aide au commandement et l'instruction sont notamment inscrits dans le crédit-cadre pour l'équipement personnel et le matériel à renouveler (440 millions de francs). D'autres crédits sont destinés aux études, essais et préparatifs d'achats (150 millions de francs) ainsi qu'aux munitions d'instruction et à la gestion des munitions (172 millions de francs).

### **Utilité pour l'économie suisse**

Les investissements proposés dans les domaines de l'armement et de l'immobilier produisent des effets sur le marché de l'emploi en Suisse par les mandats passés directement auprès d'entreprises suisses (participations directes) et des affaires compensatoires (participations indirectes). Les participations directes et indirectes s'élèvent à plus d'un milliard de francs.

### **Plafond des dépenses de l'armée**

Sur le plan financier, les crédits d'engagement demandés dans le cadre du message sur l'armée 2019 n'auront guère d'incidences sur le plafond des dépenses de l'armée pour la période 2017 à 2020. Les moyens requis après 2020 seront pris en compte dans le plafond des dépenses pour la période 2021 à 2024.

### **Modification de la loi sur l'armée**

Dans le message sur l'armée 2019, le Conseil fédéral soumet au Parlement une mesure visant à revaloriser la carrière de cadre. Depuis le 1er janvier 2018, date de l'entrée en vigueur du développement de l'armée (DEVA), le Parlement a défini un système d'incitation supplémentaire pour les futurs sous-officiers supérieurs et officiers (art. 29a de la loi sur l'armée). Grâce à ce système, l'ar-

mée peut leur octroyer une contribution financière pour une formation militaire, qu'ils pourront ensuite utiliser pour suivre des formations civiles. Le Conseil fédéral entend désormais revaloriser la formation de cadre de l'échelon inférieur en octroyant aussi des indemnités de formation aux sous-officiers. Afin de mettre cette mesure en œuvre rapidement, il propose, à titre exceptionnel, une modification de la loi sur l'armée dans le cadre du message sur l'armée.

### **Planification de l'armement**

Au cours de la prochaine décennie, il faudra remplacer non seulement les moyens de protection de l'espace aérien, mais aussi de nombreux systèmes au sol, notamment l'artillerie, les véhicules d'exploration, les chars de grenadiers à roues ainsi que le gros des moyens mécanisés (chars de combat, chars de grenadiers, véhicules spéciaux du génie). En outre, des investissements considérables dans les systèmes de conduite seront aussi requis. Tous ces systèmes arrivent à la fin de leur durée d'utilisation. Les moyens financiers nécessaires à leur renouvellement étant considérables, il est indispensable de fixer des priorités et de mettre en tête de liste la défense aérienne et la cyberdéfense. Avant que le crédit d'engagement d'un montant maximal de 8 milliards de francs destiné au renouvellement des moyens de protection de l'espace aérien ne soit soumis au Parlement avec le message sur l'armée 2022, des investissements sont prévus ces prochaines années dans la télécommunication mobile, le système de surveillance de l'espace aérien Florako, le Réseau de conduite suisse, les centres de calcul du DDPS et dans un nouvel équipement individuel de protection NBC. L'achat d'un simulateur laser pour l'arme polyvalente à épauler acquise dans le cadre du programme d'armement 2016 est lui aussi planifié. Par ailleurs, des mesures de maintien de la valeur sont prévues pour l'avion d'entraînement PC21, le matériel d'aide en cas de catastrophe et le char de grenadiers 2000.

### **Planification immobilière**

L'immobilier militaire comprend quelque 8000 bâtiments et installations ainsi que 24 000 hectares de terrain. La valeur de remplacement des sites encore utilisés par l'armée s'élève actuellement à un peu plus de 21 milliards de francs. Les moyens financiers annuels nécessaires à leur maintenance sont bien supérieurs aux moyens disponibles. Par conséquent, il faut aussi fixer des priorités dans le domaine de l'immobilier. Le concept de stationnement établi dans le cadre du DEVA définit les emplacements qu'il est prévu d'abandonner. Les activités seront concentrées sur les sites qui continueront d'être utilisés, permettant ainsi la fermeture des autres emplacements. De ce fait, les besoins financiers en matière d'immobilier pourront être stabilisés à moyen et long

termes. Par ailleurs, il faudra procéder à des rénovations ainsi qu'à des adaptations au niveau des constructions et de la technique afin que le parc immobilier restant puisse être conservé durablement.

Il est prévu, après 2019, de développer les places d'armes de Chamblon, de Frauenfeld et de Drogens, d'aménager une base destinée aux hélicoptères et au Service de transport aérien de la Confédération à Dübendorf et d'agrandir l'infrastructure logistique à Berthoud. Diverses mesures liées au renouvellement des moyens de protection de l'espace aérien seront mises en œuvre au début des années 2020. En outre, les étapes subséquentes du développement de la place d'armes de Thoune seront réalisées, tandis que différentes places d'armes et infrastructures logistiques seront rénovées et agrandies. Cela permettra d'optimiser l'utilisation des sites et de concrétiser le nouveau système de disponibilité de l'armée.

#### **Mises hors service prévues**

Il est prévu de proposer, dans le cadre du message sur l'armée 2020, la mise hors service du système d'engins guidés de défense contre avions Rapier, qui devrait atteindre la fin de sa durée d'utilisation en 2022. De plus, sur la base des évaluations actuelles, il n'est pas exclu de désaffecter ces prochaines années certains autres avions de combat de type F5 Tiger, qui seront utilisés comme avions de service.

## **Programme d'armement 2019** **8**

|   |    |
|---|----|
| Intensificateurs de lumière résiduelle, appareils à image thermique et dispositifs de visée laser | 9  |
| Système d'exploration tactique  | 10 |
| Mortier 8,1 cm 19   | 11 |
| Camions   | 12 |

## **Crédits-cadres pour le matériel de l'armée 2019** **14**

|   |    |
|---|----|
| Études de projets, essais et préparatifs d'achats (EEP) | 15 |
| Équipement personnel et matériel à renouveler (BER)     | 16 |
| Munitions d'instruction et gestion des munitions (BMI)  | 16 |

## **Programme immobilier du DDPS 2019** **17**

|   |    |
|---|----|
| Aménagement et rénovation de l'infrastructure logistique à Rothenburg | 18 |
| Développement de la place d'armes de Thoune, étape 1                  | 19 |
| Reconstruction des halles 2 et 3 à Payerne                            | 20 |
| Crédit-cadre  | 21 |

## **Modification de la loi sur l'armée** **23**

# Programme d'armement 2019

Le Conseil fédéral sollicite dans le cadre du programme d'armement 2019 un crédit d'ensemble de 861 millions de francs. Le crédit d'ensemble se compose de quatre crédits d'engagement spécifiés séparément.

|  | En mio CHF |
|--|------------|
| <b>Crédits d'engagement spécifiés séparément</b>   |            |
| Intensificateurs de lumière résiduelle,<br>appareils à image thermique et dispositifs de visée laser | 213        |
| Système d'exploration tactique   | 380        |
| Mortier 8,1 cm 19  | 118        |
| Camions  | 150        |
| <b>Crédit d'ensemble</b>   | <b>861</b> |

Les crédits d'ensemble, les crédits d'engagement spécifiés séparément et les crédits-cadres sont différentes formes de crédits d'engagement. Ils doivent être distingués des crédits budgétaires qui désignent le budget avec lequel les dépenses de l'année en cours sont payées (p.ex. les charges salariales ou les factures échues provenant de commandes des années précédentes). Les crédits d'engagement sont des autorisations octroyées par le Parlement permettant de contracter des engagements financiers pour un but déterminé et jusqu'à concurrence d'un montant fixé. Ils sont par exemple utilisés pour la commande de matériel d'armement, qui est livré sur plusieurs années et dont les paiements s'échelonnent donc aussi sur une période pluriannuelle.



# Intensificateurs de lumière résiduelle, appareils à image thermique et dispositifs de visée laser

Investissements : 213 millions de francs

Acquisition : 2020–2024

Durée d'utilisation : environ 15 ans

**Les formations de combat et les formations d'appui au combat ne disposent pas d'intensificateurs de lumière résiduelle, d'appareils à image thermique et de dispositifs de visée laser en suffisance pour les engagements de combat et de surveillance lorsque la visibilité est mauvaise et en conditions nocturnes.**

Afin d'être en mesure d'accomplir sa mission même lorsque la visibilité est mauvaise et en conditions nocturnes, l'armée utilise des intensificateurs de lumière résiduelle et des appareils à image thermique. Ces moyens d'observation sont employés notamment pour la recherche de renseignements et pour la mesure des buts. Actuellement, seul un tiers environ des formations de combat (exploration, chars, infanterie et grenadiers) et des formations d'appui au combat (génie et artillerie) sont équipées de ces appareils. Afin d'améliorer la capacité opérationnelle de ces formations, l'armée a encore besoin d'environ 8400 nouveaux intensificateurs de lumière résiduelle, 1040 nouveaux appareils à image thermique et 9640 dispositifs de visée laser.

Les nouveaux appareils à image thermique sont plus légers, plus compacts, plus performants et consomment moins d'énergie. Dotés de fonctions supplémentaires de positionnement et de télémétrie, ils peuvent être engagés non seulement pour l'observation



Intensificateurs de lumière résiduelle et dispositifs de visée laser

mais aussi pour la mesure des buts et la direction du feu. Ils améliorent ainsi la précision de l'engagement des armes. Les dispositifs de visée laser, lorsqu'ils sont utilisés avec un intensificateur de lumière résiduelle, permettent l'acquisition nocturne de buts. Ils sont montés sur le fusil d'assaut.

Les intensificateurs de lumière résiduelle et les appareils à image thermique utilisés actuellement ont été achetés il y a une trentaine d'années. Il est prévu de continuer à les utiliser pour remplir des missions de sûreté, de garde et d'observation qui incombent à toutes les troupes. À cet effet, quelques intensificateurs de lumière résiduelle doivent être modernisés.

# Système d'exploration tactique

Investissements : 380 millions de francs

Acquisition : 2020–2024

Durée d'utilisation : environ 25 ans

**Le système d'exploration tactique (Tasys) permettra de renouveler et de compléter les moyens d'exploration des troupes au sol.**

La recherche de renseignements est une condition importante pour que l'armée puisse accomplir ses missions dans toutes les situations. Dans le cadre de l'appui aux autorités civiles, l'armée peut notamment être chargée de surveiller des secteurs, comme les environs d'une conférence, pour une période déterminée. Les renseignements sont recherchés par l'armée mais analysés exclusivement par les services civils prévus à cet effet. L'objectif de la défense est d'obtenir rapidement des informations sur l'adversaire et de les transmettre aux destinataires compétents afin de réagir de manière appropriée aux formes de menaces les plus diverses.

Pour la recherche de renseignements au sol, l'armée dispose de formations d'exploration spéciales. Celles-ci sont équipées aujourd'hui de véhicules d'exploration et de véhicules pour commandant de tir ou de voitures tout-terrain. Pour l'observation, elles emploient des jumelles et des appareils à image thermique datant du début des années 1990. Pour l'identification



Véhicule porteur avec mât télescopique équipé d'un système multicapteurs

de l'adversaire et la désignation des buts, il leur manque toutefois des moyens d'observation plus précis et utilisables par tous les temps, pouvant être engagés aussi bien de manière mobile que fixe, et un système de traitement rapide des données. Avec Tasys, l'armée pourra renouveler et compléter les moyens d'exploration des troupes au sol. Utilisé de façon mobile ou fixe, Tasys peut fournir des informations précises sur les buts, ce qui permet de diriger le feu indirect (artillerie et mortier) sur de grandes distances.

# Mortier 8,1 cm 19

Investissements : 118 millions de francs

Acquisition : 2021–2023

Durée d'utilisation : environ 20 ans

**Le mortier 8,1 cm actuel est particulièrement dépassé sur le plan de la conduite du feu. Un remplacement du système est requis.**

Pour accomplir sa tâche de défense dans un conflit armé, l'armée doit être capable d'entraver par le feu et le mouvement les actions d'un adversaire et de mettre en œuvre sa propre mission. Pour ce faire, les troupes de combat ont besoin de l'appui de feu direct (canons, engins guidés, fusils et lance-grenades), mais aussi de l'appui de feu indirect (obusiers blindés et mortiers). Ces armes à trajectoire courbe sont engagées en premier lieu contre des buts qui ne peuvent pas être combattus avec des armes à tir direct en raison de la topographie, de l'urbanisation ou de la distance.

Depuis plus de 40 ans, l'infanterie et les forces spéciales (bataillons de grenadiers) utilisent le mortier 8,1 cm. Celui-ci est particulièrement adapté à l'engagement en terrain bâti. Il permet de combattre des buts distants de 5 kilomètres et situés derrière des pentes raides. Toutefois, le mortier 8,1 cm est particulièrement dépassé sur le plan de la conduite du feu. En outre, l'acquisition de pièces de rechange entraîne des coûts disproportionnés et le stock de



Mortier 8,1 cm 19

munitions sera épuisé au début des années 2020. C'est pourquoi il est prévu d'acheter en remplacement 300 nouveaux mortiers 8,1 cm, des munitions et un système de conduite et de direction des feux.

Les nouveaux mortiers peuvent être engagés plus rapidement et avec une plus grande précision. De plus, ils améliorent la capacité de feu. Grâce à des matériaux modernes et à un tube de tir plus long, le nouveau mortier a un rayon d'action plus grand et offre une sécurité accrue pour les utilisateurs.

# Camions

Investissements : 150 millions de francs

Acquisition : 2020–2024

Durée d'utilisation : de 15 à 20 ans

**L'armée entend faire l'acquisition de 370 nouveaux camions pour remplacer d'anciens véhicules.**

L'armée a besoin de capacités de transport suffisantes en toute situation. Même en cas de crise, elle doit assurer rapidement et dans toute la Suisse les mouvements de personnes, de matériel et de munitions. Environ 2500 camions lourds composent actuellement la flotte de l'armée. Leur durée d'utilisation varie entre 15 et 20 ans et ils doivent être remplacés périodiquement par de nouveaux véhicules. En moyenne, l'armée doit acheter chaque année environ 175 camions pour remplacer ceux qui sont devenus obsolètes. En raison des exigences élevées en matière de capacités de transport, la tendance est à l'achat de véhicules plus grands.

L'acquisition de 370 camions est proposée pour remplacer d'anciens véhicules. Les véhicules de la troupe seront gérés dans un pool de véhicules et engagés auprès de toutes les armes. Une petite partie d'entre eux servira à l'administration pour approvisionner la troupe en matériel général.



Camion avec superstructure interchangeable

Les camions demandés sont des véhicules civils qui seront adaptés à l'engagement militaire par le constructeur. Les nouveaux véhicules sont conçus de sorte à s'intégrer entièrement dans les flottes de véhicules actuelles. Chaque nouveau véhicule permet aussi d'améliorer le bilan écologique de l'armée ainsi que la sécurité de fonctionnement de la flotte.



# Crédits-cadres pour le matériel d'armée 2019

Le Conseil fédéral propose un crédit d'ensemble de 762 millions de francs pour le matériel de l'armée 2019. Il s'agit des trois crédits-cadres suivants : études de projets, essais et préparatifs d'achats (EEP), équipement personnel et matériel à renouveler (BER), munitions d'instruction et gestion des munitions (BMI).

|   | En mio CHF |
|---|------------|
| <b>Crédits-cadres</b>                                   |            |
| Études de projets, essais et préparatifs d'achats (EEP) | <b>150</b> |
| Équipement personnel et matériel à renouveler (BER)     | <b>440</b> |
| Ausbildungsmunition und Munitionsbewirtschaftung (AMB)  | <b>172</b> |
| <b>Crédit d'ensemble</b>                                | <b>762</b> |

# Études de projets, essais et préparatifs d'achats (EEP)

Investissements : 150 millions de francs

Le crédit-cadre permet de financer les études de projets, les essais et les préparatifs d'achats en lien avec des projets d'armement (études, prototypes, essais à la troupe, etc.).

**Le crédit-cadre EEP 2019 concerne principalement les projets présentés ci-dessous :**

**Artillerie :** l'obusier blindé 15,5 cm M-109 atteindra la fin de sa durée d'utilisation en 2025. Ce sera aussi le cas des munitions correspondantes, qui ne sont en outre plus disponibles sur le marché, et du système intégré de conduite et de direction du feu. Il faut aussi remplacer d'autres éléments du système d'artillerie, à savoir divers véhicules à chenilles pour la conduite, la direction du feu et le transport de munitions. Il est prévu de préparer l'acquisition d'un nouveau système d'artillerie de même calibre mais qui répondra aux nouvelles exigences en termes de portée, de mobilité et de précision. Le projet devrait atteindre la maturité d'acquisition en 2023.

**Instruction :** le remplacement du simulateur de conduite 95 est en préparation depuis 2016. Des essais sont notamment prévus à partir de 2019 afin de vérifier le fonctionnement du système à acquérir.

**Aide au commandement :** ces prochaines années, il faudra remplacer de nombreux systèmes de communication de l'armée qui



Pièces d'artillerie 15,5 cm

atteindront la fin de leur durée d'utilisation. Dans ce contexte, l'accent sera mis sur l'efficacité de la cyberdéfense et du traitement des informations. L'acquisition à préparer portera sur du matériel informatique, ainsi que sur des licences et des développements de logiciels. Il faudra aussi financer des essais de principe, des essais à la troupe et des tests d'intégration, dans la perspective de l'acquisition des appareils radio et des appareils à ondes dirigées envisagée dans le programme d'armement 2020. Il est par ailleurs prévu de prolonger jusqu'en 2026 la durée d'utilisation du système de conduite et d'information des Forces terrestres. Des entreprises seront mandatées pour procéder aux analyses nécessaires, fournir des prestations et se charger de l'intégration et de la mise en service des nouveaux logiciels.

## Équipement personnel et matériel à renouveler (BER)

Investissements: 440 millions de francs

**Les besoins ordinaires de l'armée en matière d'équipement personnel et de matériel à renouveler sont permanents. Le crédit-cadre BER permet de les couvrir.**

Le crédit-cadre BER représente une part importante des charges d'armement. Il faut ainsi remettre aux militaires leur équipement personnel et leur armement, et remplacer ou renouveler du matériel. Le crédit-cadre BER est aussi destiné à l'acquisition initiale de matériel de l'armée d'importance financière moindre (équipement personnel, engins de chantier, matériel informatique, logiciels, matériel d'instruction, etc.) ainsi qu'à des acquisitions

d'équipements pour les installations de conduite et les systèmes de guerre électronique classifiés.

Dans le cadre du crédit BER 2019, il est prévu d'acheter des mini-drones pour les troupes de combat et les forces spéciales. Ces prochaines années, l'évolution technologique poussera en outre l'armée à renouveler par étapes les appareils radio Polycom en service. Polycom est le réseau radio de sécurité des autorités et organisations chargées du sauvetage et de la sécurité qui couvre l'ensemble du territoire suisse. Il est par ailleurs prévu de remplacer les bottes de combat.

## Munitions d'instruction et gestion des munitions (BMI)

Investissements: 172 millions de francs

**Chaque année, l'armée a besoin de munitions. Le crédit-cadre permet de couvrir les besoins ordinaires et de gérer les stocks.**

En temps de paix, les munitions sont normalement tirées à l'instruction. Celles qui sont utilisées sont remplacées au fur et à mesure et il faut en outre gérer, réviser et partiellement liquider certains stocks. Ces besoins courants sont couverts avec le crédit BMI annuel.

Le BMI sert principalement à acheter des cartouches de 5,6 mm et 7,5 mm pour fu-

sil. Diverses autres acquisitions sont prévues, à savoir l'acquisition subséquente de cartouches-flèches et de cartouches polyvalentes 30 mm destinées au char de grenadiers 2000 ainsi que celle de cartouches-flèches d'exercice 12 cm pour le char de combat 87 et de cartouches d'exercice 12,7 mm pour la mitrailleuse 64, qui est montée sur différents véhicules. Des parts moindres du crédit-cadre servent à la révision des munitions ainsi qu'à l'élimination et à la liquidation de munitions et de matériel de l'armée.



# Programme immobilier du DDPS 2019

Avec le programme immobilier du DDPS 2019, le Conseil fédéral propose un crédit d'ensemble de 414 millions de francs. Celui-ci est composé de trois crédits d'engagement spécifiés séparément et d'un crédit-cadre.

|   | En mio CHF |
|---|------------|
| <b>Crédits d'engagement spécifiés séparément</b>                      |            |
| Aménagement et rénovation de l'infrastructure logistique à Rothenburg | 75         |
| Développement de la place d'armes de Thoune, étape 1                  | 84         |
| Reconstruction des halles 2 et 3 à Payerne                            | 85         |
| <b>Crédit-cadre</b>   |            |
| Pour le programme immobilier du DDPS 2019                             | 170        |
| <b>Crédit d'ensemble</b>  | <b>414</b> |

# Aménagement et rénovation de l'infrastructure logistique à Rothenburg

Investissements : 75 millions de francs

Réalisation : 2020–2024

Durée d'utilisation : 25 ans au moins

À Rothenburg, les bâtiments de l'entrepôt ont besoin d'une rénovation minimale. Les bureaux et les ateliers chauffés seront regroupés dans deux nouveaux bâtiments auxquels s'ajoute un terminal de conteneurs.

L'armée dispose à Rothenburg d'un entrepôt, ainsi que d'ateliers pour les véhicules et le matériel des troupes stationnées en Suisse centrale et méridionale. Le site est en outre utilisé pour le contrôle de tous les véhicules de la zone de Suisse centrale et pour la préparation de tous les transports du Centre de compétences Swisint.

Les bâtiments datent pour la plupart des années 50 et 80, et une grande partie est classée monument historique. Le patrimoine immobilier a grandement besoin d'être rénové, d'autant qu'il présente des lacunes au niveau de la statique et de la sécurité parasismique. L'infrastructure n'est pas adaptée à un entretien économique des nouvelles générations de véhicules. Les bâtiments doivent subir une rénovation minimale pour servir à l'avenir d'entrepôts non chauffés. Les bureaux et les ateliers chauffés seront hébergés dans de nouveaux bâtiments. Il est également prévu de construire un terminal de conteneurs. Les systèmes (conduite, cuisine, sanitaire, etc.) sont de plus en plus souvent montés dans des conteneurs plutôt que directement sur les camions comme par le passé. Les camions de l'armée deviennent ainsi plus polyvalents



Terminal de conteneurs (modèle)

et il est possible d'en réduire le nombre. Afin de les protéger contre les intempéries et de mieux gérer leur entreposage, leur mise à disposition et leur maintenance, il est prévu de concentrer les conteneurs sur quatre terminaux (Thoune, Rothenburg, Grolley et Bronschhofen) pour toute la Suisse. Sur les quelque 1500 conteneurs, 600 devraient trouver place à Rothenburg.

Les investissements à Rothenburg permettront de réduire les charges d'exploitation de 0,4 million de francs par année. De plus, la durée d'utilisation prolongée des conteneurs permettra d'économiser sur les acquisitions de remplacement un montant estimé à 100 millions de francs sur 25 ans. Les coûts de location bruts annuels augmentent quant à eux de 2 millions de francs.

# Développement de la place d'armes de Thoune, étape 1

Investissements : 84 millions de francs

Réalisation : 2020–2023

Durée d'utilisation : 35 ans au moins

**Il est prévu de développer la place d'armes de Thoune en quatre étapes. La première permettra de centraliser les écoles de maintenance et donc de fermer ultérieurement la place d'armes de Lyss.**

Parmi les places d'armes de l'Armée suisse, celle de Thoune est l'une des plus importantes. Elle est principalement occupée par la formation d'application des blindés et de l'artillerie ainsi que par celle de la logistique. Comme le concept de stationnement prévoit en outre la fermeture de la place d'armes de Lyss, les éléments de l'école de maintenance qui s'y trouvent encore seront rapatriés vers la place d'armes de Thoune, qui en abrite déjà la majeure partie. Cette concentration entraîne un manque de surface d'instruction à Thoune. Sur le site du centre d'instruction Kleine Allmend, les bâtiments, qui datent majoritairement des années 40, ont par ailleurs un grand besoin d'être rénovés. En relation avec le développement des utilisations civiles annoncé dans le plan directeur cantonal, le DDPS prévoit en outre d'abandonner à moyen terme l'usage militaire de la partie centrale du site. Le développement de la place d'armes au sud de la route Allmendstrasse se fera en quatre étapes sur une quinzaine d'années.

La première étape prévoit la construction de nouvelles halles d'instruction et l'aménagement de surfaces extérieures en dur à des fins d'instruction pour l'école de maintenance. Elle permettra de libérer la place d'armes de Lyss. Dans les années 2020 sui-



Façade sud de la halle (modèle)

vront la rénovation et l'adaptation d'autres bâtiments sur le site de Zollhaus, ainsi que la construction de la caserne, de halles d'instruction, d'aires de stationnement et d'infrastructures d'exploitation pour le personnel professionnel. Dès lors, les éléments de l'école de maintenance qui se trouvent sur le site de Kleine Allmend pourront le quitter pour ceux de Zollhaus et des casernes.

Le loyer brut de la première étape s'élève à environ 6,1 millions de francs par année. L'abandon de la place d'armes de Lyss entraînera la suppression de coûts de location bruts annuels d'environ 4,5 millions de francs ainsi qu'un coût unique d'environ 49 millions de francs pour sa rénovation. Un montant d'environ 1,6 million de francs pourra aussi être économisé sur les charges d'exploitation.

# Reconstruction des halles 2 et 3 à Payerne

Investissements : 85 millions de francs

Réalisation : 2020–2023

Durée d'utilisation : 25 ans au moins

**Sur l'aérodrome de Payerne, il est prévu de remplacer les halles 2 et 3, qui ont besoin d'être rénovées.**

La Base aérienne de Payerne est l'emplacement d'engagement principal des Forces aériennes. Les deux halles construites l'une en 1938 et l'autre en 1953 sont utilisées pour l'entretien et l'hébergement des hélicoptères et des avions à hélices. Elles ont toutes deux grandement besoin de rénovation. Leur utilisation est d'ailleurs soumise à des restrictions en raison de problèmes de statique. Comme les rénover coûterait plus cher que de construire de nouvelles halles, les halles 2 et 3 seront déconstruites et remplacées par de nouvelles constructions bâties au même endroit. Érigé en 1959, le local des sapeurs-pompiers situé entre les deux sera lui aussi déconstruit de même que sept autres bâtiments annexes. La nouvelle halle 2 abritera les véhicules haut de gamme des sapeurs-pompiers et du piquet de sauvetage. Quant à la nouvelle halle 3, elle sera adaptée aux besoins et regroupera les activités d'hébergement et d'entretien des hélicoptères et des avions de l'escadre de transport aérien 1. L'aire réservée au service de vol située devant la halle 3 sera rénovée et adaptée à la nouvelle forme de la halle. Enfin, une installation photovoltaïque sera montée sur le toit.



Halles 2 et 3 (modèle)

Les charges d'exploitation de l'utilisateur, qui bénéficient notamment d'effets de synergie, diminueront d'environ 0,3 million de francs par année. Une fois le projet réalisé, les charges d'exploitation immobilières annuelles augmenteront de 0,2 million de francs en raison de l'augmentation de la surface, passant de 0,6 million à 0,8 million de francs. L'agrandissement des halles 2 et 3 conduira à une hausse des coûts de location bruts de 4,9 millions de francs par année.

# Crédit-cadre

Investissements : 170 millions de francs

Réalisation : 2020–2024

**Le crédit-cadre porte sur des projets non spécifiés séparément avec des dépenses d'investissement inférieures à 10 millions de francs.**

## **Études et études de projet (40 millions de francs):**

cette partie du crédit-cadre permet de planifier les futurs programmes immobiliers. Les spécifications et les calculs requis sont élaborés lors de cette planification, qui comprend toutes les prestations de planificateurs et sert à déterminer les crédits d'engagement.

## **Aménagements (65 millions de francs):**

cette partie du crédit-cadre sera utilisée pour de petits aménagements engendrés par un changement d'affectation, un redimensionnement ou des besoins découlant de l'acquisition de matériel d'armement.

## **Mesures de maintien de la valeur (50 millions de francs):**

cette partie du crédit-cadre sert à moderniser le parc immobilier, à le mettre en conformité avec la loi (par des mesures de protection contre le bruit, etc.) et à procéder à des rénovations énergétiques.

## **Autres usages (15 millions de francs):**

cette partie du crédit-cadre sera notamment utilisée pour des aménagements et des équipements d'ouvrages loués, pour des investissements destinés à des infrastructures utilisées avec des tiers (routes, remontées mécaniques, etc.) ou pour réparer des dommages non assurés à des constructions et à des installations du DDPS.




# Modification de la loi sur l'armée

Le Conseil fédéral propose de modifier l'art. 29a de la loi sur l'armée de sorte qu'il obtienne la compétence d'octroyer aux militaires de milice, dès la formation de sous-officier, des indemnités financières qu'ils pourront utiliser pour des formations civiles.

Tout comme les officiers, les sous-officiers sont des cadres de l'armée. Ils sont les supérieurs les plus proches de la troupe. Pour l'armée, il devient toujours plus difficile de trouver un nombre suffisant de militaires disposés à s'engager dans une carrière de sous-officier. De plus, certains candidats potentiels déposent une demande d'admission au service civil avant ou après la réception de la proposition d'avancement de façon à échapper à cette promotion. Il faut donc accroître l'intérêt des formations de sous-officier en versant aux candidats des indemnités financières utilisables pour des formations et des perfectionnements civils, comme c'est déjà le cas pour les formations d'officier et de sous-officier supérieur. Pour ce faire, l'art. 29a de la loi sur l'armée doit être modifié. Le Conseil fédéral adaptera ensuite l'ordonnance du 22 novembre 2017 sur les indemnités de formation pour les cadres de milice de l'armée.

Concernant les implications financières, le Conseil fédéral souligne que, comme le montrent les chiffres actuels de la planification, la relève nécessaire chaque année pour alimenter l'armée en sous-officiers avoisine les 2600 personnes. Si celles-ci percevaient en une année le montant maximal des indemnités, soit 3000 francs, le coût annuel se monterait à quelque 7,8 millions de francs. Le Conseil fédéral considère toutefois que ce chiffre ne sera pas atteint, et de loin, du simple fait que le montant annuel des indemnités à payer aux sous-officiers dépend de divers facteurs variables, tels que le nombre effectif de recrutements par année, le nombre de militaires écourtant leur service pratique pour raison d'études, le nombre de formations ou de perfectionnements effectués auprès de professionnels civils agréés et le moment de la demande. Toutes les indemnités de formation sont prélevées sur le budget ordinaire du DDPS. En outre, le Conseil fédéral part du principe que toutes les indemnités de formation destinées aux sous-officiers et aux officiers, dont le montant maximal s'élève à quelque 21 millions de francs, seront investies dans le secteur suisse de la formation.



**Impressum :**

**Editeur**

Département fédéral de la défense, de la protection  
de la population et des sports DDPS, février 2019

**Rédaction**

Communication DDPS

**Premedia**

Centre des médias électroniques CME  
81.002 f 02.2019 380

**Photos**

© DDPS

**Internet**

Des informations que le message sur l'armée 2019 se trouvent  
sur le site : [www.ddps.ch/ma19](http://www.ddps.ch/ma19)